



HIPPO JUMP 2020
HIPPOCLUB
20 DECEMBRE 2020



Date : 20 DECEMBRE 2020

Lieu : Hippoclub - Sidi Thabet.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- *Règlement général de la FEI, 26^e édition, mise à jour au 1^{er} Janvier 2020.*
- *Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 28^e édition, mise à jour au 1^{er} Janvier 2020*
- *Règlement vétérinaire, 16^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} Janvier 2020.*

ORGANISATEUR :

Hippoclub Sous L'égide de la Fédération Tunisienne Des Sports Équestres

COMITÉ D'ORGANISATION :

Président : Dr Omar Trabelsi
Président d'honneur: Dr Ahmed Trabelsi
Directeur du concours : Mr Wael Trabelsi
Comité d'Organisation : Mr Ali Ben Belgacem / Mr Mohamed Guizani ·
Trésorerie: Ridha Jemaii
Secrétariat : Mme Ibtissem Hosni Ouhaibi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr Hedriche Khaled (TUN) (FEI level 2)
Membres : Mr Anis Sellami (TUN) (FEI level 2) / Mr Mohamed Chaouechi (TUN) ·
Chronométrateur : Mr Hichem Dabboussi (TUN)
Chef Steward : Mr Aid Ben Naceur (TUN) (FEI level 1)
Stewards: Mr Aziz Sinene (TUN) / Mme Nedra Debbeche (TUN)

CHEFS DE PISTE :

Mr Nacer Hdhairia (TUN) (FEI level 1) / Mr Abdeltif Marzouki (TUN) (FEI level 1)

MEDECIN VÉTÉRINAIRE:

Mme Kenza Essaied

MEDECIN DU CONCOURS :

Dr M. B. Slimane

MARECHAL FERRANT :

Mr Mohamed Salah Ayadi

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 :

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve Préparatoire (80 / 90 cm)

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2 : Reconnaissance de la piste : Epreuve de CSO* (105 - 110cm)et Jeunes Chevaux (100 cm)

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3 : Epreuve Initiation (60 cm)

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : Epreuve de CSO** (115-120cm)

A la suite: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : Epreuve de CSO*** (130cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

Protocole Sanitaire Pour La Prévention Du COVID-19 A La Reprise Orientée De L'activité Sportive :

<http://www.jeunesse.tn/images/GUIDE-SPORT.pdf>

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT :

Indoor

PISTE DU CONCOURS :

Dimensions :60 x 30 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ECHAUFFEMENT :

Dimensions :50 x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : <http://www.ftse.org.tn/> avant Vendredi 18 Décembre 2020 à minuit.

*Date limite pour le règlement des engagements: **Samedi 19 Décembre 2020 à 12h** auprès du comptable du concours.*

*Frais : **20 Dinars** pour les épreuves Initiation, Préparatoires.*

***25 Dinars** pour l'épreuve CSO*.*

***30 Dinars** pour l'épreuve CSO**.*

35 Dinars** pour l'épreuve CSO.*

*Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. **Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.***

PROTOCOLE SANITAIRE:

- *Le port du masque est obligatoire à l'exception des cavaliers à cheval.*
- *Le public et les cavaliers devront respecter les règles sanitaires de distanciation physique.*
- *L'accès au paddocks de détente devra être limité à 1 personne à pied par club .*
- *Aucune remise de prix en piste ou à pied ne sera organisée.*
- *Les prix devront être retirés au secrétariat après la proclamation des résultats de l'épreuve.*
- *Toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être exclue du site de compétition.*
- *L'article 312 du Code pénal: « Est puni de six mois d'emprisonnement et de cent vingt dinars d'amende quiconque aura contrevenu aux interdictions et mesures prophylactiques ou de contrôle ordonnées en temps d'épidémie »*
- *Toute personne contrevenant les dispositions du confinement et qui se présente au concours sera immédiatement dénoncée à la police et encourra les risques liés aux dispositions de l'article 312 du code pénal.*
- *Tous les cavaliers et les responsables du club auquel appartient un cavalier engagé et qui s'avère être soumis au confinement obligatoire seront suspendus et exclues du site de la compétition.*

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE 20 DECEMBRE 2020 :

EPREUVE 1 : Préparatoire :

Date et heure : *Dimanche 20 Décembre 2020 à 8h30 .*

Catégorie de Cavaliers: *Licence Qualification*

Catégorie de Chevaux: *Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus*

Barème : *Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6.)*

Vitesse : *325 m/min*

Hauteur: *80-90 cm*

Largeur : *90-100 cm*

Participation Des Chevaux à L'épreuve préparatoire : 2 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

<i>Classement</i>	<i>Prix</i>
<i>1^{er}</i>	<i>Coupe + Médaille</i>
<i>Du 2^{ème} au 10^{ème}</i>	<i>Médaille</i>

EPREUVE 2: CSO* et Jeunes Chevaux :

Date et heure : *Dimanche 20 Décembre 2020 à l'issue de l'épreuve précédente.*

Catégorie de Cavaliers: *Licence Qualification / Licence Compétition*

Catégorie de Chevaux: *Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus*

Barème : *A au chrono avec barrage (Art. 238.2.2)*

Vitesse : *350 m/min*

Hauteur: *105 - 110 cm*

Largeur : *115 - 120 cm*

<i>Classement</i>	<i>Prix</i>
<i>1^{er}</i>	<i>Coupe + Médaille + 150 Dt</i>
<i>2^{ème}</i>	<i>Médaille + 100 Dt</i>
<i>3^{ème}</i>	<i>Médaille + 75 Dt</i>
<i>4^{ème}</i>	<i>50 Dt</i>
<i>5^{ème}</i>	<i>25 Dt</i>
<i>Dotation Totale</i>	<i>400 Dt</i>

Dotation Jeunes Chevaux : Une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 Dinars.

(2) Un tirage au sort distinct sera effectué pour l'épreuve Jeunes chevaux et l'épreuve CSO, les jeunes chevaux passeront en premier.*

(3) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE. Pour les Jeunes Chevaux en concours ; Les protections des postérieurs doivent respecter les critères suivants : - Longueur intérieure maximale de 16 cm. - Largeur extérieure des attaches minimale de 5 cm. - L'intérieur de la protection doit être lisse; (une couverture avec par exemple de la peau de mouton peut être utilisée, pour autant que cette couverture N'est pas rude ou blessante, la fixation doit être de type Velcro non élastique. - Aucun crochet ou courroies ne peuvent être utilisés. - La partie rigide arrondie de la protection doit être positionnée autour de l'intérieur du boulet. - Aucun élément supplémentaire ne peut être utilisé avec les protections (Article 257.2.4)

Participation Des Chevaux à L'épreuve CSO : 1 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.*

EPREUVE 3 : Initiation :

Date et heure : *Dimanche 20 Décembre 2020 à l'issue de l'épreuve précédente.*

Catégorie de Cavaliers: *Licence Initiation*

Catégorie de Chevaux: *Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus*

Barème : *Temps Idéal (1)*

Vitesse : *325 m/min*

Hauteur: *Max 60 cm*

<i>Classement</i>	<i>Prix</i>
<i>1^{er}</i>	<i>Coupe + Médaille</i>
<i>Du 2^{ème} au 10^{ème}</i>	<i>Médaille</i>

Participation Des Chevaux à L'épreuve Initiation : 3 fois en gardant le même nombre de participations maximum à un concours.

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixe et annoncé à la fin de l'épreuve.*
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.*
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.*
- En cas d'Égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.*
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.*

EPREUVE 4 : CSO:**

Date et heure: *Dimanche 20 Décembre 2020 à l'issue de l'épreuve précédente*

Catégorie de Cavaliers: *Licence Compétition*

Catégorie de Chevaux: *Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus*

Barème: *A au chrono avec barrage (Art. 238.2.2)*

Vitesse: *350 m/min*

Hauteur: *115-120 cm*

Largeur : *125-130 cm*

EPREUVE 5 : CSO*:**

Date et heure: *Dimanche 20 Décembre 2020 à l'issue de l'épreuve précédente*

Catégorie de Cavaliers: *Licence Compétition*

Catégorie de Chevaux: *Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus*

Barème: *Barème A au chrono avec barrage (Art. 238.2.2.)*

Vitesse: *350 m/min*

Hauteur: *Max 130 cm*

Largeur : *Max 140cm*

Classement	Prix
<i>1^{er}</i>	<i>Coupe + Médaille + 200 Dt</i>
<i>2^{ème}</i>	<i>Médaille + 150 Dt</i>
<i>3^{ème}</i>	<i>Médaille + 100 Dt</i>
<i>4^{ème}</i>	<i>80 Dt</i>
<i>5^{ème}</i>	<i>70 Dt</i>
Dotation Totale	600 Dt

Classement	Prix
<i>1^{er}</i>	<i>Coupe + Médaille + 300 Dt</i>
<i>2^{ème}</i>	<i>Médaille + 250 Dt</i>
<i>3^{ème}</i>	<i>Médaille + 200 Dt</i>
<i>4^{ème}</i>	<i>150 Dt</i>
<i>5^{ème}</i>	<i>100 Dt</i>
Dotation Totale	1000 Dt

ANNEXE I

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et

Dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage cause par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours

Equestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être

Communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du

Jury.

YELLOW WARNING CARD

Event _____

Date _____

Person Responsible:

Name _____

FEI ID _____

OFFENCE (please tick one)

FEI General Regulations (GRs), 23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016 and FEI Eventing Rules, 24th edition, effective 1 January 2016

Abuse of Horse

GRs Art. 142 & 169.6.2 and/or Eventing Rules Art. 526

Incorrect behaviour

GRs Art. 169.6.3

Dangerous Riding

Eventing Rules Art. 525

Non-Compliance with Protective Headgear Rules

GRs Art. 140

Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify)

GRs Art. 169.7

Signature of Official _____

Signature of Person Responsible _____

YELLOW WARNING CARD



Extract of Art. 169.7, FEI General Regulations (GRs)

23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016

"7. In cases of offences mentioned in paragraphs 6.2 and 6.3 above and which are of a less serious nature and/or in cases specified in the Sport Rules and/or as mentioned in Article 140:

7.1 The President of the Ground Jury, the President of the Appeal Committee, the Chief Steward or the Technical Delegate must notify the Person Responsible during the Period of the Event that he will receive a Yellow Warning Card, which will be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Athlete cannot be notified during the Period of the Event that he has received a Yellow Warning Card, the Athlete must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.

7.2 Should the same Person Responsible receive one (1) more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from the FEI Secretary General."

Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules

24th edition effective 1 January 2016

"[...] Notwithstanding anything to the contrary in the General Regulations, should the same Person Responsible receive one more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card for the same offence, the Person Responsible shall automatically be suspended for a period of two months after official notification from FEI Secretary General."